

Conseil d'Administration du 06 janvier 2025

En visioconférence par Zoom

<u>Présents</u>: Lakshmi LE BONHEUR, Vincent HELIS, , Raphaèle FORGEOT, Yann Brabant, Célia BORNERT, Laure MOREAU, Virginie LAIDET

<u>Excusés</u>: Andréa POPPELIER, Lise BLANCHARD, Vincent JEDAT, , Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ, Bernard FRECHE.

OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à 21h

Rappel de l'ordre du jour :

- Finalisation de l'invitation pour l'Assemblée Générale et validation du programme de la journée
- Point trésorerie
- Questionnement sur l'agrément et point formation
- Questions diverses

<u>Finalisation de l'invitation pour l'Assemblée Générale et validation du programme de la journée</u>

Une mise à jour des visuels a été effectuée et l'invitation est prête à être finalisée. Les diapositives destinées à l'AG 2025 ont été présentées, avec une répartition des tâches selon le rôle de chacun au sein du COGEMS-PC

Organisation de la journée au Futuroscope

Nous pouvons faire bénéficier les MSU d'un tarif préférentiel de 27€ par adulte. Afin d'optimiser l'organisation, des sous-groupes seront constitués pour faciliter la réservation. Une alternative vers l'Aquascope est proposée pour les personnes ne pouvant se rendre au parc toute la journée.

Offre spéciale : Gratuité de l'entrée pour les 10 premiers nouveaux inscrits.

Questionnement sur l'agrément et point formation

Les discussions ont porté sur la gestion des agréments et les disparités constatées entre les différentes sources de validation. Les retards dans le renouvellement et la non-synchronisation des bases de données entre la faculté et le COGEMS ont été soulevés. Il est proposé de recentrer les responsabilités entre l'ARS et la scolarité universitaire afin de structurer cette gestion.

Concernant les attestations d'agréments, une discussion a eu lieu concernant les conséquences des retards de transmission des documents. Il a été décidé d'exiger la remise complète des pièces administratives avant la date limite d'inscription. En cas de non-respect, les participants concernés seront désinscrits.

Point trésorerie

Des difficultés ont été relevées concernant la gestion des remboursements des formations, notamment pour la formation S4 et le tutorat.

Il a été rappelé l'importance de limiter les avances financières du COGEMS afin d'assurer un équilibre budgétaire sain.

Pour simplifier les transactions, la suppression progressive des paiements par chèque au profit des virements et prélèvements via HelloAsso a été décidée. La fiche d'adhésion sera modifiée en fonction.

Questions diverses

Représentation au Conseil du DMG

Suite à la réunion du 6 janvier 2025, il a été constaté que les MSU au sein du COGEMS n'étaient pas représentés au DMG. Actuellement fixé à 4 membres, il a été proposé d'étendre ce nombre à un maximum de 9.

Afin de renforcer la participation du COGEMS aux décisions du DMG, l'intégration automatique des représentants désignés à la mailing list a été évoquée.

Se positionnent : Lakshmi LE BONHEUR et Laure MOREAU. Les autres pourront se positionner à la suite de l'Assemblée Générale.

Le prochain Conseil DMG est fixé au 5 juin à 13h45.

Gestion du Bureau et élections

Le mandat actuel du bureau a été rappelé, avec un renouvellement prévu jusqu'en 2026. La démission de la vice-présidente **Andréa Poppelier**, effective lors de la prochaine Assemblée Générale, a été annoncée. Il a été convenu de suivre la procédure statutaire pour assurer son remplacement.

Action : Préparer un appel à candidature pour rejoindre le Conseil d'Administration via la fiche d'inscription à l'assemblée Générale 2025.

Concernant la cotisation, il a été décidé de maintenir le tarif à 70€ pour 2025, avec une éventuelle révision à 85€ pour 2026.

Fin du Conseil d'administration : 22h45.